

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

20 FEVRIER 2020

Sont présents: Jean-Pierre ALLIER, Catherine BLACLARD, Patrick BRUN, Michèle BUISSON, Yves COMMANDRE, Matthias CORNEVAUX, Albert DOUCHY, Christelle FOLCHER, François FOLCHER, Frédéric FOLCHER, Alain JAFFARD, Stephan MAURIN, Daniel MOLINES, Dominique MOLINES, Michel RIOU, Gilbert ROURE, Jean-Paul VELAY

Excusés: Laurent ARBOUSSET, Gilles CHABALIER, Yves Elie LAURENT, Françoise THYSS

Absents: François BEGON, Paul COMMANDRE, Marie LION, Thierry MAZOYER, Gillian MC HUGO, Yves SERVIERE

Secrétaire de séance: Matthias CORNEVAUX

Le compte-rendu du précédent conseil est approuvé à l'unanimité.

Dimanche 3 mai : passage du rallye de Lozère ; le Maire donne son accord.

Délibérations :

1. Convention de fourrière animale : Le Conseil Municipal décide (1 voix contre, 1 abstention, 15 pour) de signer une convention pour permettre l'accueil des animaux errants à Mende dans une fourrière, pour la somme de 584 euros permettant l'accueil d'un chien et de plusieurs chats.
Pour le problème des chats errants, une association va être créée en vue d'organiser leur stérilisation pour lutter contre leur prolifération. Le Conseil municipal se prononce très favorablement à la création de cette association et s'engage à offrir un soutien financier sous la forme d'une subvention une fois l'association créée.
2. Achat de terrain Zone Artisanale de Fraissinet : Le Conseil mandate monsieur Jean-Pierre Allier pour se porter acquéreur au nom de la commune du terrain situé sur la zone artisanale, parcelle H746 en vue de le proposer à un artisan ultérieurement.
3. Marché réduction de fuite d'eau Caguefer et Masméjean : Ce projet est financé à 80 % (avant octobre 2020) par le Conseil Départemental et l'Agence de l'Eau. L'offre de l'entreprise « AB TRAVAUX » est retenue pour les travaux de Caguefer pour un montant de 298 657,50 euros HT.
4. Actualisation du tableau de voirie communale : Le Maire va demander à « LOZERE INGENIERIE » de dresser un tableau de la voirie communale ainsi que la réalisation d'une cartographie complète. Cette prestation a été devisée par les services du département à la hauteur de 1460 € HT. Le Devis est accepté.
5. Marché « réfection des sanitaires secondaires du camping » : L'appel d'offres est déclaré infructueux car il n'y a eu aucune offre pour le lot 1 maçonnerie, et que l'ensemble des offres les moins disantes reçues pour les 8 autres lots dépasse l'estimation de 69 %. Une nouvelle consultation sera lancée pour l'automne.

Points sur les travaux :

1. Sur la RD 20, les travaux ont commencé. Le Conseil Municipal entérine l'idée de prolonger les travaux déjà engagés jusqu'à l'entrée du camping. Le complément budgétaire nécessaire sera voté au moment du vote du budget 2020.
2. Auberge des Cévennes : Report de l'ouverture suite à l'avis de la DDT, mais le projet n'est pas abandonné.
3. Bien sans maître de l'Hermet.
4. La réception de la régularisation des captages est reportée.

5. Élagage du camping.
6. Devis pour enfouissement des réseaux secs de Masméjean.
7. Les travaux concernant la création du réseau d'eau des « urfruits » vont commencer.
8. Garde-corps des Vermets : Prévision d'une extension.

Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à la vente parcelles I582 et I592 situées au Pré Platon, pour lequel la commune avait une priorité au rachat, sous réserve que le terrain se vende au profit d'une résidence permanente.

Programme de voirie :

Les devis suivants sont choisis pour faire parti du programme voirie 2020.

Tranche ferme :

- n°1 : Route de la déchetterie TTC	5 250.00 € HT - 6 562.50 €
- n°2 : Lotissement du Pré Platon TTC	10 835.00 € HT - 13 543.75 €
- n°6 : Finialette TTC	9 105.00 € HT - 11 381.25 €
- n°7 : Racoules TTC	6 278.00 € HT - 7 847.50 €
- n°9 : VC de Grizac TTC	6 305.00 € HT - 7 881.25 €
- n°13 : Pont de Finialettes TTC	6 882.00 € HT - 8 602.50 €
- n°14 : ZAE de Fraissinet TTC	5 155.00 € HT - 6 443.75 €
- n°16 : VC du Masmin TTC	8 582.50 € HT - 10 728.13 €
- n°17 : Masméjean TTC	2 241.25 € HT - 2 801.56 €
- n°19 : Le Merlet TTC	2 077.50 € HT - 2 596.88 €
- n°20 : Village de Runes TTC	4 144.00 € HT - 5 180.00 €

Tranche conditionnelle 1 :

- n°15 : Chemin de Grand Champs TTC	8 207.50 € HT - 10 259.38 €
--	-----------------------------

Tranche conditionnelle 2 :

- n°12 : VC de Villeneuve TTC	13 905.00 € HT - 17 381.25 €
----------------------------------	------------------------------

Tranche conditionnelle 3 :

- n°11 : VC de Montgros TTC	14 250.00 € HT - 17 812.50 €
--------------------------------	------------------------------

Questions diverses :

Desserte en eau de Nathaël GUIN et Camille DEBIERE : Il est envisagé de faire un trajet de nouveaux réseaux sur le chemin du Viala ou la RD. Devis en cours.